

## Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



### La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

## EMPLOI - 2 OFFRES

### Municipalité de La Neuveville

#### Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une :

##### ASSISTANT/E SOCIO-EDUCATIF-VE à 60 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mars 2026 ou date à convenir

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération

Votre profil:

- CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitements: Selon échelle des traitements du personnel communal.

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone: 032/751.20.21 ou par courriel: creche@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention «ASE», au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 27 janvier 2026, qui le traitera en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, janvier 2026

Le Conseil municipal

Pour compléter son équipe de travailleurs sociaux en milieu scolaire (TSS),

La Municipalité de La Neuveville met au concours:

### UN POSTE A 50 % DE TRAVAILLEUR/EUSE SOCIAL/E EN MILIEU SCOLAIRE

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mars 2026 ou date à convenir

Dans le cadre des écoles primaires et secondaire de La Neuveville, et de la communauté scolaire du Plateau de Diesse, vous aurez pour mission de:

- Accompagner les élèves confrontés à des difficultés sociales, familiales ou personnelles, en leur offrant un soutien individualisé et, si nécessaire, en les orientant vers des services spécialisés;
- Soutenir et conseiller les parents dans les problématiques socio-éducatives;
- Contribuer à l'identification précoce des situations sociales susceptibles de compromettre la scolarité ou le bien-être des élèves, et participer à la mise en place de mesures de soutien et de prévention adaptées;
- Collaborer étroitement avec les directions d'école, le corps enseignant ainsi qu'avec le réseau socio-éducatif régional, afin d'assurer une prise en charge coordonnée des situations complexes;
- Favoriser l'intégration scolaire et sociale des enfants et des adolescentes, en soutenant des actions visant leur inclusion et leur réussite.

#### Votre profil:

Vous êtes au bénéfice d'une formation d'éducateur/trice social/e HES/ES ou d'un titre jugé équivalent. Vous manifestez un intérêt marqué pour le travail avec des enfants et des jeunes et adoptez une posture professionnelle fondée sur l'écoute, la bienveillance et le respect. Vous disposez idéalement d'une expérience dans l'accompagnement d'enfants et/ou de jeunes en difficulté, constituant un atout pour la fonction. À l'aise dans le travail en réseau et en équipe interdisciplinaire, vous possédez de bonnes capacités d'organisation et de communication. Autonome, souple et doté/e d'une grande capacité d'adaptation, vous évoluez aisément dans un contexte scolaire et institutionnel en constante évolution. Vous êtes titulaire d'un permis de conduire valable, indispensable pour l'exercice de la fonction.

Traitements: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Taratra Ramarokoto, responsable du Service social régional, par téléphone: 032/752.10.20 ou par courriel: taratra.ramarokoto@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention «TSS à 50%» au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 3 février 2026, qui le traitera en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de la procédure d'engagement.

La Neuveville, janvier 2026

Le Conseil municipal

### Avis de construction

Requérante: Municipalité de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet: Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles.

Emplacement: parcelle N° 533, au lieu-dit: «Chemin de la Plage 10», commune de La Neuveville.

Projet: agrandissement d'un local pour l'aménagement d'un WC adapté aux personnes en fauteuil roulant dans le bâtiment du Restaurant & Camping de la Plage et agrandissement de l'accès en béton.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PPR «La Neuveville – Saint-Joux, partie Ouest» (plan N° 1).

Dérogations: art. 6 al. 3 LRLR et 7 al. 1 du règlement de quartier du plan de protection des rives «La Neuveville – Saint-Joux, partie Ouest».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 février 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courteley.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courteley, le 16 janvier 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérants: Catherine et Elham Firouzi-Müller, chemin des Prés-Guétins 69, 2520 La Neuveville

Auteur du projet: Boegli Jardins, route Principale 7, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle 3340, chemin des Prés-Guétins 69, 2520 La Neuveville

Zone: Zone d'habitation à 2 étages

Zone protégée: Plan d'alignement secteur Est

Constructions et dimensions: Selon plans déposés

Projet: Construction d'une piscine en coque polyester avec pompe à chaleur

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 16 janvier 2026 au 16 février 2026. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 janvier 2026

Municipalité de La Neuveville

### Avis de construction

Requérants: Mauri Nathalie et Rocco, chemin des Lorettes 2, 2520 La Neuveville

Auteur du projet: Atelier Pulver Architectes SA, chemin du Chablais 46, 1786 Sugiez

Emplacement: Parcelle 932, chemin des Lorettes 2, 2520 La Neuveville

Zone: Zone d'habitation H2

Zone protégée: Plan d'alignement secteur Est

Inventaire fédéral des paysages

Constructions et dimensions: Selon plans déposés

Projet: Rénovation d'une maison existante

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du

délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 16 janvier 2026 au 16 février 2026. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 janvier 2026

Municipalité de La Neuveville

### Avis de construction

Requérants : Bolliger Immobilier SA, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet : Bolliger Immobilier SA, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Emplacement : Parcelles 516 et 517, route de Neuchâtel 20-22, 2520 La Neuveville

Zone : Zone mixte d'habitation et d'activité 3 étages

Zone protégée : Ensemble bâti C La Neuveville – Route de Neuchâtel. Plan d'alignement secteur Ouest. Espace réservé aux eaux

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Remplacement d'une chaudière à mazout par une nouvelle chaudière à pellets et stockage de pellets

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 16 janvier 2026 au 16 février 2026. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 16 janvier 2026

Municipalité de La Neuveville

### Avis de construction

Requérants : Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, rue du Centre 8, 2023 Gorgier

Auteur du projet : Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Emplacement : Parcelle 345, route de Neuchâtel 1, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier «Vieille Ville»

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest. Groupe de construction C (La Neuveville, route de Neuchâtel)

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Polychromie des façades

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 23 janvier 2026 au 23 février 2026. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 23 janvier 2026

Municipalité de La Neuveville

### Municipalité de La Neuveville

#### Le maire à l'écoute de la population

M. Luca Longo tiendra sa permanence le jeudi 29 janvier 2026 de 9 h à 11 h 30 pour des entretiens informels. Son bureau se trouve au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment de la Mairie, place du Marché 3. Ces entretiens courts seront sans rendez-vous pour discuter des thèmes qui tiennent à cœur à la population neuvevilloise.

Le maire

### Municipalité de La Neuveville

#### Agence AVS Régionale

Pour des raisons d'organisation administrative en début d'année, nous vous informons que dès le 13 janvier 2026 et jusqu'à nouvel avis, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire suivant:

- Lundi Matin de 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 45 à 16 h 15
- Mardi Matin : FERME (nouvelle fermeture temporaire) / 13 h 45 à 16 h 15
- Mercredi FERME (fermeture habituelle)
- Jeudi Matin de 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 45 à 17 h 45
- Vendredi FERME (fermeture habituelle)

En cas d'urgence:

- AVS : Veuillez vous adresser à la caisse de compensation du canton de Berne au 031 379 79 79;
- AI : Veuillez vous adresser à l'Office AI du canton de Berne au 058 219 71 11

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'agence AVS Régionale

### Municipalité de La Neuveville

#### Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur l'approbation de l'ordonnance sur les tarifs des émoluments du Service de l'énergie (SELN) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 46 du 12 décembre 2025 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Ce texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La Neuveville, le 23 janvier 2026

Le chancelier municipal:

V. Carbone

### Municipalité de La Neuveville

#### Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur l'approbation de la révision totale de l'ordonnance sur les tarifs des émoluments de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 46 du 12 décembre 2025 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Ce texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La Neuveville, le 23 janvier 2026

Le chancelier municipal:

V. Carbone

Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



### Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles  
[www.leplateaudedesse.ch](http://www.leplateaudedesse.ch)

#### Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:  
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H  
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

**Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

**Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:**

**Adresse postale:** Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

**Adresse e-mail:** [info@leplateaudedesse.ch](mailto:info@leplateaudedesse.ch)

**Téléphone:** 032 315 70 70

**Site internet:** [www.leplateaudedesse.ch](http://www.leplateaudedesse.ch)

En 2026, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
VE	03.04.26		Vendredi Saint
LU	06.04.26		Pâques
JE-VE	14.05.26	15.05.26	Ascension
Lundi	25.05.26		Lundi de Pentecôte
	20.07.26	31.07.26	Fermeture estivale
	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

#### Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

La Boissière / Prêles

**Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.**

**Des contrôles de vignettes seront effectués.**

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

#### PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1<sup>er</sup> trimestre 2026

**Stationnements**

**Diese:** Devant le complexe communal

«Le Battoir», entre 11 h et 12 h

**Prêles:** A l'Est du bâtiment administratif,

entre 13 h 30 et 14 h 30

**Lamboing:** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h 45 et 15 h 45

**31 janvier**, 14 février, 28 février, 14 mars, 28 mars

*L'administration communale*

#### Avis de construction

Requérants : Madame Nelly et Monsieur Stéphane Bourquin, Les Oeuches 15, 2517 Diesse.

Auteur du projet : Sunier Menuiserie Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods.

Emplacement: parcelle N° 2099, au lieu-dit : «Route de Lamboing 24 , Diesse, commune de Plateau de Diesse.

Projet: changement d'affectation des locaux existants en un garage pour la main-tenance et l'entretien de véhicules à moteur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone : zone mixte B.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 février 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 23 janvier 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Avis de construction

Requérant: M. Laurent Schwab, La Praye 31, 2515 Prêles

Auteur du projet: Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Propriétaire foncier: M. Laurent Schwab, Prêles

Projet : Démolition d'un petit couvert La Praye 31b, création d'un couvert à fumier La Praye 31e et agrandissement pour un local de stockage La Praye 31, parcelle N° 2539, village de Prêles

Zone: Agricole

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 23 janvier au 22 février 2026, publication dans la FO du 28 janvier 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 23 janvier 2026

Secrétariat communal

#### Avis de construction

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Mélanie et David Fehlmann, La Clé des Champs 3, 2515 Prêles

Auteur du projet: Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Propriétaires fonciers : M<sup>me</sup> et M. Mélanie et David Fehlmann, Prêles

Projet: Fermeture du couvert à voitures existant et peinture des façades, parcelle N° 2252, La Clé des Champs 3, village de Prêles

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 23 janvier au 22 février 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 23 janvier 2026

Secrétariat communal

#### Avis de construction

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Petra et Marc Ribiczeay Rüegger, Beausite 6, 2515 Prêles

Auteur du projet: M. Marc Rüegger, Prêles

Propriétaires fonciers : M<sup>me</sup> et M. Petra et Marc Ribiczeay Rüegger, Prêles

Projet: Construction d'une sauna de jardin avec fondation et poêle à bois, parcelle no 2084, Beausite 6, village de Prêles

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 23 janvier au 22 février 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 23 janvier 2026

Secrétariat communal

#### Commune bourgeoise de Prêles

#### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 27 novembre 2025

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO – RSB 170.111)

Lors de sa séance du 19 janvier 2026, le Conseil bourgeois a approuvé le procès-verbal du l'Assemblée bourgeoise du 27 novembre 2025.

Prêles, le 19 janvier 2026

Au nom de la Commune bourgeoise de Prêles

Le secrétariat

#### Taxe de séjour

Selon notre règlement concernant la **taxe de séjour**, celle-ci est perçue pour chaque nuitée auprès des personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Nous prions à chaque exploitant d'annoncer les nuitées réalisées au sein de votre hébergement du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025** par le biais du formulaire ou de prendre contact avec l'administration.

<https://www.leplateaudiediesse.ch/sorties-visites/taxe-de-sejour>

L'Administration communale

#### Test annuel des sirènes

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Nous informons la population que ces prochains tests auront lieu:

**le mercredi 4 février 2026  
entre 13h30 et 16h30**

Nous vous remercions pour votre compréhension.  
L'administration communale

#### Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de février, une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de la paroisse est prévue sur le thème « Raconte-moi ton école ». Elle sera suivie d'un repas. Celui-ci aura lieu le:

**Mercredi 4 février 2026 à 15 heures  
Au Battoir de Diesse**

Ceux qui le souhaitent peuvent apporter une photo personnelle prise à l'école pour raconter aux enfants l'école d'autrefois.

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032 315 70 70
- Par email : [info@leplateaudiediesse.ch](mailto:info@leplateaudiediesse.ch)
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au No 032 489 10 03).

*Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de février.*

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

#### eBill – sûr, simple et écologique

Vous avez, dès à présent, la possibilité de recevoir électroniquement les factures directement dans votre espace bancaire.

Inscrivez-vous depuis votre e-banking, sous la rubrique e-bill. Dans la liste des fournisseurs, vous nous trouvez sous: Commune mixte de Plateau de Diesse.

L'administration communale

#### Besoin d'information sur le parc éolien du Mont Sujet?

Une seule adresse : <https://www.energiemontsujet.ch/>



#### Salage réduit sur les routes communales

La commune informe la population que le salage sur les routes communales est dès à présent réduit. Seuls les endroits spécifiques et dangereux seront salés.

Merci de votre compréhension.

L'administration communale

#### Congélateur public à Diesse

Sont à votre disposition des casiers de:

- 100 litres à CHF 60.00 par année
- 150 litres à CHF 90.00 par année
- 200 litres à CHF 120.00 par année

En cas d'intérêt ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, il vous suffit de nous appeler au 032 315 70 70 ou de nous adresser un courriel à [info@leplateaudiediesse.ch](mailto:info@leplateaudiediesse.ch).

L'administration communale

Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc.

Les propriétaires de volailles, de chèvres, d'abeilles, de poissons, etc. sont tenus de s'annoncer auprès de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne à 3052 Zollikofen. Les bases légales se trouvent dans l'Ordonnance fédérale sur les épizooties (art. 18a) et dans l'Ordonnance cantonale sur les épizooties (art. 21b).

Vous êtes propriétaires de volailles, chèvres, abeilles, poissons, merci de vous annoncer via le site suivant:  
[www.be.ch.declaration-unites-elevage](http://www.be.ch.declaration-unites-elevage) et ceci jusqu'au 28 février 2026.

Ce document est également mis à votre disposition sur le site de la Commune mixte de Plateau de Diesse sous « Guichet virtuel / Animaux et agriculture ».

L'administration communale

**CONCERT ANNUEL  
BRASS BAND PLATEAU**

**Samedi  
7 février 2026 20h**

**Halle polyvalente Prêles**  
entrée libre

Avec la participation  
des jeunes cuivres de la  
communauté scolaire

Direction : Frédéric Praz

Bar et ambiance

BV Toitures

BURKHARD - SUNER  
Succession Vuillemin  
2520 LA NEUVEVILLE  
Tel. 032 751 34 50  
www.bv-toitures.ch  
contact@bv-toitures.ch

**Nods**  
Place du Village 5 | 2518 Nods  
www.nods.ch

#### Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

#### Avis de construction

Requérant: Patrick Rollier, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Auteur du projet: Patrick Rollier, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Propriétaire foncier: Patrick Rollier, Route de Chasseral 15, 2518 Nods

Projet: Mise en conformité de l'abri tunnel mobile pour le stockage du fourrage sur RF 38 du ban de Nods, Route de Chasseral 15

Zone: Digne de conservation, Objet C, Ensemble bâti A (Zone Village ancien)

Dérogations: Art. 213 al.4 RCC, Art. 213 al.9 RCC

Dimensions: Suivant plans

Protection des eaux: S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton ([www.be.ch/ebau](http://www.be.ch/ebau)).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions doivent être motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 23.1.2026

Administration communale

b) le type de l'installation,  
c) la taille de l'installation.

3. Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit annoncer la date de mise en service de son installation à la commune. Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.

#### Recherche d'un/e délégué/e pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse

Afin de compléter l'équipe de nos représentants, nous sommes à la recherche d'un(e) délégué(e) pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Le domaine scolaire vous intéresse et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie publique? Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de Mme Natacha Perrinjaquet 079 198 37 44.

Conseil communal

#### Test des sirènes 2026

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Le prochain test aura lieu le mercredi 4 février 2026 entre 13 h 30 et 16 h 30.

Administration communale

#### Vice-maire 2026

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a désigné Monsieur David Hänni en qualité de vice-maire pour l'année 2026.

Nous souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction à Monsieur Hänni à cette fonction.

Administration communale

#### Approbation PV assemblée communale du 11.12.2025

Dans sa séance du 20 janvier 2026, le Conseil communal a accepté le procès-verbal de l'assemblée communale du 11.12.2025.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes; OCo.

Conseil communal

**Nous nous engageons pour des montagnes bien vivantes.**  
**aidemontagne.ch**



Aide suisse  
à la montagne



**«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»**

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch)

pour une vie meilleure



## PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Dimanche 25 janvier

9h30, à l'Abri (Prés-Guétins 8), répétition des chants, puis 10h célébration œcuménique radiodiffusée pour la semaine de l'unité entre chrétiens

#### Mercredi 28 janvier

10h, salle Schwander, groupe de prière  
12h, maison de paroisse, KT cycle 2

#### Dimanche 1<sup>er</sup> février

17h, église de Diesse, culte Clin Dieu

La Blanche Église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

#### A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66  
Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53  
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28  
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58  
Julien Neukomm, 078 632 92 49  
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35  
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 25. Januar

19.30 Uhr, Kirche Twann: Taizé-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Karin Schneider (Klavier).

#### Pikettdienst

16. bis 31. Januar: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)  
[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 25 janvier 2026, 10.00, célébration œcuménique, Église de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 1<sup>er</sup> février 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 1<sup>er</sup> février 2026, 17.00, Action de grâce avec les bénévoles, Chapelle, Christ-Roi, Bienne

Saint-Valentin Autrement – Offrez du temps à votre couple

Un souper en tête à tête pour faire grandir votre amour

«L'amour est patient, il est plein de bonté.» (1 Co 13,4)

La Pastorale des familles invite les couples à vivre une « Saint-Valentin Autrement » le vendredi 13 février 2026. L'idée: redécouvrir la fête des amoureux dans une approche authentique, loin de la commercialisation, en remettant l'amour au centre.

Dès 19h30, un accueil chaleureux sera suivi d'un dîner aux chandelles en tête-à-tête. Des temps d'échange aideront les participants à renforcer leur complicité, inspirés des « Cinq langages de l'amour » de Gary Chapman. Les animateurs partageront anecdotes et expériences pour aider chacun à mieux comprendre et exprimer son langage affectif, qu'il s'agisse de paroles valorisantes, de moments de qualité, de cadeaux, de services rendus ou de toucher physique.

La soirée est ouverte à tous les couples, croyants ou non, mariés ou non. Inscription obligatoire jusqu'au 28 janvier 2025 auprès de la Pastorale des familles de Bienne (032 328 19 21 / [sandra.debboub@kathbielbienne.ch](mailto:sandra.debboub@kathbielbienne.ch)). Prix: 75 francs par couple.

Une occasion précieuse de s'offrir un vrai moment à deux, loin des clichés et du quotidien, pour se reconnecter en profondeur.

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÈLES

#### Eveil à la foi

Samedi 24 janvier, église de Diesse, pour les enfants de 3 à 6 ans, chant, bricolage et beaucoup de joie!

## Adresses utiles | 9

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc) Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30 Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE. Tél. 032 751 10 35, Courriel: [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
[www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 032 752 10 80

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h. Fermé le week-end. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel: [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch)  
[musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles sur réservation. Renseignements: 032 315 21 32 [www.rebbaumuseum.ch/fr](http://www.rebbaumuseum.ch/fr) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. [www.fhvl.ch](http://www.fhvl.ch)

### PLATEAU VIVANT

#### RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Vendredi 30.01.2026 20h	Maria Mettral
Vendredi 06.02.2026 20h	Marc Donnet-Monay
Samedi 07.02.2026 20h	Marc Donnet-Monay
Jeudi 12.02.2026 20h	Carrousel
Vendredi 13.02.2026 20h	Carrousel
Samedi 21.02.2026 20h	Heid Happy & Friends
Vendredi 27.02.2026 20h	Bruno Coppens
Vendredi 06.03.2026 20h	Nathalie Devantay
Vendredi 13.03.2026 20h	RAW
Ve 20 à Di 22.03.2026	Boogie-Woogies Festival
Ve 17 - Sa 18.4.2026 20h	En apARTé
Dimanche 19.04.2026 17h	En apARTé
Jeudi 23.04.2026 20h	Blaise Bersinger
Vendredi 24.04.2026 20h	Blaise Bersinger

Editeur: Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier



**Un franc par jour**  
La constance donne confiance.  
En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix.  
Merci de votre générosité.  
[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

